

SCoT

Qu'est ce qu'un SCoT ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000. Il s'agit d'un outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification stratégique, intercommunale, dans une perspective de développement durable.

Le SCoT fixe les orientations générales de l'espace, l'équilibre à maintenir entre zones à urbaniser, zones naturelles, agricoles ou forestières. Il fixe aussi les objectifs en matière d'équilibre de l'habitat, de mixité sociale, de transports en commun, d'équipements commerciaux ou d'espaces à vocation économique...

Le SCoT contient 3 documents :

- **un rapport de présentation**, qui contient notamment un diagnostic et une évaluation environnementale
- **le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**
- **le document d'orientation et d'objectifs (DOO)**, qui est opposable aux documents d'urbanisme locaux ainsi qu'aux principales opérations d'aménagement

Le SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais est en cours d'élaboration.

Le périmètre s'applique sur 70 communes du Nord du département du Tarn, il s'élève à 40 834 habitants en 2012. Le territoire s'articule autour du pôle urbain de Carmaux, des centralités de Cordes sur Ciel et Valence d'Albigeois, et d'un maillage de bourgs et villages ruraux. Ce SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais est entré dans la deuxième grande phase de son élaboration : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

C'est une étape charnière du SCoT. Le PADD est l'expression du projet politique des élus à horizon de 20 ans. Il sera le socle des futures orientations et conditions d'aménagement et d'urbanisation du territoire.

Pour dessiner les premiers scénarios selon une approche thématique, deux soirées d'ateliers ont été organisées le 18 juin et le 2 juillet pour mettre tous les acteurs à contribution, qu'ils soient élus, partenaires techniques ou acteurs "ressources" (monde économique, associatif, touristique, agricole, social...). 10 thèmes auront été abordés en divers groupes de travail : Économie, agriculture et forêt, démographie et capacités d'accueil des territoires, eau, énergie et climat, déplacements... et une soirée de restitution aux élus le 22 octobre.

La population est invitée à faire part de ses avis, préoccupations, mises en garde, souhaits.... dans un **registre de concertation** qui est accessible en mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat soit du mercredi de 8h00 à 12h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00. N'hésitez pas à vous exprimer !